Aménagement et gestion d'un espace naturel sensible

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018

Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Saint-Germain-en-Laye
Services de la collectivité associés : Service environnement ; Service espaces verts ; Service propreté urbaine ; Service du Bureau d'étude ; Service de la commande publique ; Service juridique
Budget : 430 000 €
Partenaires financiers : Département des Yvelines (78) ; Région Île-de-France - Plan vert ; l'Agence de l'eau Seine- Normandie (demande en attente)
Partenaires techniques : la Fabrique du Lieu ; Sarah Sainsaulieu Paysagiste ; Lycée Agricole et Horticole de Saint-Germain-en-Laye ; Département des Yvelines (78) ; Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) ; Association de jardiniers (en cours de définition)
Date de début du projet : 01/10/2018
Date de fin prévue : 01/05/2019

OBJECTIFS

Localisée à l'ouest de la commune de Saint-Germain-en-Laye, la propriété départementale des Plâtrières s'étend sur une superficie de 5,8 ha. Cet Espace naturel sensible (ENS) est situé au cœur du site classé de la Plaine de la Jonction et sur une continuité écologique boisée identifiée au Schéma régional de cohérence écologique ou SRCE (connexion entre les forêts domaniales de Marly-le-roi et de Saint-Germain-en-Laye). Reposant sur des remblais liés à la construction d'infrastructures routières et ayant fait l'objet d'une artificialisation intensive (construction de parking, installations sportives, plantations…) le site est désormais à l'abandon.

Le projet d'aménagement et d'ouverture au public de cet ENS prévoit une valorisation de ce site par la restauration écologique et la réouverture de milieux patrimoniaux en terme de biodiversité (prairies mésophiles, pelouse sèche), l'aménagement de sentiers de promenade (ou sentiers pédagogiques) et l'ouverture de quelques points de vue vers la plaine historique de la Jonction. Enfin, la création d'un Observatoire de la permaculture vient compléter cette restauration des sols et l'accueil du public sur ce site

au travers de l’agriculture urbaine.

La permaculture sera mise en œuvre par le lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye et une association chargée de la gestion des jardins familiaux, individuels et collectifs. Le site sera ouvert au public, avec un programme d’éducation à l’environnement dédié.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Le programme d’intervention se base sur le diagnostic écologique du site. Les différentes propositions pour l’aménagement du site des Plâtrières vont de l’Observatoire de la permaculture sur les secteurs les plus anthropisés (parking, route, gravats des anciens terrains de sport) jusqu’aux espaces à préserver pour leur biodiversité et leur calme, comme l’a démontré l’étude faune/flore réalisée par le Département des Yvelines sur l’ensemble du site en 2015 (prairies mésophiles, fourrés arbustifs, prairie sèche, ourlet boisé…).

Il comprend des travaux d’éclaircies des boisements, sous le contrôle et la parfaite collaboration avec l’inspecteur des sites, la restauration d’une partie des sols actuellement en gravats au travers de technosols et de la permaculture, des accès aux personnes à mobilité réduite, la création de chemins et de lieux de rencontres équipés de mobilier (dont une pergola) le creusement de deux points de collecte des eaux de pluies reliés par un fossé, la réalisation d’équipements liés à l’activité de la permaculture (deux petites serres maraîchères, enclos de stockage et armoires de rangement), la replantation ponctuelle par des essences locales et la mise en œuvre de toilettes sèches.

Le principe est aussi de révéler des éléments patrimoniaux et paysagers aujourd’hui oubliés ou délaissés, tels qu’un ancien aqueduc, un mur historique, quelques poiriers francs remarquables, tout en favorisant le lien social et des connexions avec le quartier adjacent. Le site sera ouvert au public, avec des accès canalisés selon la fragilité des milieux.

Ce site sera également géré de façon écologique et le suivi de ces actions se fera au travers d’un plan de gestion dédié afin de maîtriser les coûts et le calendrier des interventions. Un lien avec l’agriculture urbaine y sera également proposé au travers de l’écopâturage du site pour maintenir certains secteurs ouverts (prairies).

Pour répondre à la demande des Saint-Germanois de pouvoir travailler la terre et proposer un jardin aux habitants qui n’en possèdent pas, un jardin expérimental, des jardins familiaux et un jardin collectif en permaculture comprenant un verger conservatoire sur le principe de l’agroforesterie sera également mis en place. La permaculture sera mise en œuvre par le lycée agricole et horticole et une association sera chargée de la gestion des jardins familiaux. Ce travail en duo permettra d’établir facilement des liens entre les publics pour y partager des savoirs et des pratiques.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

- Amélioration des continuités écologiques dans la Plaine de la Jonction, corridor identifié dans le SRCE d’Île-de-France.
- Diversification des habitats avec la création d’une zone humide.
- Plan de gestion écologique pour maintenir la diversification des strates de végétation qui font la richesse du site tant sur le plan de la faune, de la flore et des habitats que sur le plan paysager.
- Suivi de la flore patrimoniale et maintien de leurs habitats (ex : Lathyrus nissolia, Leontodon saxatilis,
- Euphorbia stricta…)
- Suivi standardisé de la faune (oiseaux, amphibiens et reptiles, mammifères, arthropodes).

- Suivi d’un site expérimental lié à la décompaction d’une surface en enrobé.

Coordonnées

Saint-Germain-en-Laye
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Laura ALABRIC, responsable du Service Environnement
laura.albaric@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 22 53